



Affaire suivie par :

M. Driss DAGHMOUS

Tél : 04 67 61 68 56

Mail : driss.daghmous@herault.gouv.fr

Montpellier, le 29 septembre 2022

COMPTE RENDU CSS SCORI Salle Voltaire à FRONTIGNAN JEUDI 11 MAI 2022			
INTITULÉ	NOM	STATUT	PRÉSENT/ XCUSE /ABSENT
Collège administration			
Préfecture de l'Hérault	Emmanuelle DARMON	Sous-Préfète	Présente
	Marie MOLY	Directrice relations avec les collectivités locales	Présente
	Driss DAGHMOUS	Bureau de l'environnement	Présent
DREAL	Hervé LABELLE		Présent
	Christophe REYNAUD		Présent
ARS	Christine RICOUX		Présente
SDIS	Lieutenant Thierry PIGEYRE Capitaine Cédric SYLVESTRE		Présent Présent
Collège collectivités			
Mairie de Frontignan	Michel ARROUY Olivier LAURENT Alice SANDEVOIR Patricia MARTIN		Présent Présent Présente Présente
Mairie Balaruc-Les-Bains	Angel FERNANDEZ		Présent
Conseil Départemental	Jacques SINGLA		Absent
Conseil Régional			Absent
Collège riverains			
Association Languedoc-Roussillon Nature Environnement	Claude TABACCHI Jean-François PARRA		Présent Présent
Association Les Mouettes	Suzanne ANGLADE Claude SANCHEZ		Présente Présent
Collège exploitant			
Le directeur du site Scori, titulaire	Le directeur du site Scori, titulaire	Directeur du site Scori	Présent
QHSE	Coordinateur Environnement QHSE	QHSE	Présente
Collège salarié			
Le représentant salariés1,	Le représentant du collège salariés 1, titulaire		Absent
Le représentant salariés2	salariés 2, titulaire		Absent

Ordre du jour :

1. Adoption Compte Rendu CSS SCORI du 7 octobre 2021
2. Bilan de l'activité de la société SCORI pour 2021
3. Bilan Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
 1. Formation et outil de management de la sécurité
 2. Évènement sécurité
 3. Investissements
4. Bilan Environnemental
 1. Bilan économie circulaire
5. Action de l'inspection des installations classées en 2021
6. Questions diverses

Ouverture de la séance à 10h14 sous la présidence de Mme Darmon, Sous-Préfète de l'Hérault.

Le représentant du bureau de l'environnement indique qu'une présentation par Atmo Occitanie est ajoutée après la présentation de l'exploitant.

1. Adoption Compte Rendu CSS SCORI du 07 octobre 2021

Le compte rendu de la réunion de la CSS du 7 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité des participants.

2. Bilan d'activité 2021

Le directeur du site Scori réalise un rappel historique de la société Scori.

En 2021, trente mille tonnes de combustibles fossiles ont été économisées grâce à la production de combustible de substitution par le site. Il rappelle que suite à l'arrêté préfectoral de décembre 2011, le tonnage annuel maximum est fixé à quatre-vingt-douze mille tonnes.

Il détaille le système de management intégré, la plateforme de Frontignan emploie soixante personnes dont trente personnes en emploi indirect.

Le site est certifié pour son management sécurité, qualité et environnement.

En 2021, une baisse d'activité a été notée dû à un manque de capacité disponible en cimenterie.

Il présente la répartition des typologies de déchets reçus. La répartition des gammes de déchets reçus est stable. Enfin, il indique que 83% des déchets proviennent de la région Occitanie et des régions limitrophes.

L'association des Mouettes pose la question des déchets issus des eaux usées.

Le directeur du site Scori répond que les eaux usées, également G2000, reçues sont des produits reçus par camion-citerne, puis stockées dans les cuves après filtration et analyses. Elles sont ensuite réexpédiées en cimenterie pour être incinérées.

3. Bilan Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

1. Formation et outil de management de la sécurité

Le directeur du site Scori indique que toutes les formations sont axées vers la sécurité ou la maîtrise du risque industriel. Cent dix-sept actions de formation ont été réalisées en 2021 et cent vingt et un accueils sécurités ont été réalisés pour les entreprises extérieures. L'audit interne selon les référentiels MASE, ISO 9001, 14001 et 45001 ne montrent aucun écart significatif.

Cinq tests de situation d'urgence ont été réalisés en 2021. Un exercice PPI s'est tenu le 9 décembre 2021, il s'agissait du premier exercice PPI. Les dispositifs matériels mis en place pour alerter et assurer la protection des populations, isoler la zone de danger et lutter contre le sinistre ont été correctement appliqués comme prévu par le PPI.

2. Évènement sécurité

Un accident de travail avec arrêt a eu lieu le 8 février 2021, il s'agissait d'une blessure au doigt lors de la remise en place d'un carter de protection à la fin d'une opération de maintenance. Des actions ont été mises en œuvre. Aucun incident n'est à déplorer pour l'année 2021.

Le directeur du site demande s'il y a des questions ou remarques.

M. le maire de Frontignan indique que l'exercice PPI était une première pour le site SCORI. Le retour d'expérience est intéressant.

Mme la sous-préfète ajoute qu'il y a eu une bonne coordination des services que ce soit dans l'information des populations, la gestion de la circulation, le renfort de l'activité des pompiers. Elle note des difficultés de compréhension des entreprises avoisinantes sur le caractère exercice de l'évènement.

M. le maire de Frontignan ajoute que le PCS (plan communal de sauvegarde) a pu être activé. Le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) a également été réactualisé et distribué. Il ajoute que c'était un bel exercice et très instructif. Il se pose la question sur la proximité du PC (poste de commandement) au site.

Mme la sous-préfète complète en soulignant que les équipes ont été réactives.

M. le maire de Frontignan félicite les services sur les dispositifs d'appels entre les différents postes de commandement.

L'association des Mouettes demande si c'est un exercice récurrent.

Mme la sous-préfète indique qu'il s'agit d'un exercice réglementaire réalisé tous les cinq ans.

M. le maire de Frontignan signale qu'un test de PCS peut être réalisé régulièrement car le PCS est plus mobilisable qu'une opération sur site.

Le représentant du SDIS indique que l'emplacement PC sera proposé en fonction de l'évènement et de la météo afin d'éviter tout risque supplémentaire.

M. le maire de Frontignan indique que le poste de commande est situé au niveau des services techniques de la ville.

Le directeur du site Scori indique que depuis que le PPI est validé, en juillet 2021, le fonctionnement de la sirène est testée tous les premiers mercredis du mois.

3. Investissements et travaux d'amélioration

Le directeur du site Scori présente les investissements concernant trois thématiques : la sécurité/sûreté du site, modernisation du site et l'impact environnemental. En tout 467 669 euros ont été investis en 2021.

Mme la Sous-Préfète demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est soulevée

4. Bilan Environnemental

Le directeur du site Scori présente le bilan environnemental.

Il explique le cheminement de l'eau pluviale, aucune non-conformité n'est à noter pour 2021. Le traitement de l'air est géré par quatre rejets canalisés permettant la captation et le traitement des COV. Il présente les résultats des mesures COV en sortie de rejets canalisés en 2021 et ajoute que les rejets sont conformes à l'arrêté préfectoral.

L'adjoint au maire de la mairie de Frontignan apprécie que l'exploitant présente les mesures réelles. Il note qu'en été, il y a plus de rejet et cela a des conséquences sur les odeurs. Il indique que des plaintes sont encore présentes. La majorité des nuisances est due aux émissions non canalisées, ce sont celles qui posent le plus de problèmes. Il note que des progrès ont été réalisés et indique que les efforts doivent continuer.

Le directeur du site Scori répond que l'amélioration du site est en cours pour pouvoir réduire ces nuisances.

M. le maire de Frontignan ajoute qu'il mesure les investissements réalisés mais il faut continuer à réduire ces nuisances. Il souhaiterait comprendre pourquoi il y a des pics de concentrations au niveau des mesures.

Le directeur du site Scori répond que les températures et l'activité jouent sur le résultat. Il indique qu'il s'agit de concentrations et qu'il faut les associer à un débit. Le délayeur a un débit plus faible que le Schmidt. Actuellement, la priorité d'amélioration se porte le Schmidt.

Le chef de l'UD de la DREAL indique qu'il faut prendre en considération la concentration et le débit des rejets. Les rejets canalisés respectent la réglementation.

M. le maire de Frontignan demande qu'à l'avenir, les mesures soient modulées avec des débits.

Le directeur du site Scori prend note.

M. le maire de Frontignan insiste sur le fait que les chiffres soient pondérés et expliqués, car ce sont eux qui sont confrontés à la population.

Le directeur du site Scori répond que ce sont des données accessibles à tout le monde. Il est important de noter que ces chiffres sont donnés en milligrammes par mètres cubes.

M. le maire de Frontignan ajoute qu'il a besoin de données détaillées.

Le directeur du site Scori répond que plusieurs campagnes en collaboration avec Atmo ont été réalisées. Les documents sont disponibles et diffusables et sont plus parlants pour la population.

Le chef de l'UD de la DREAL rajoute que ces études ont été réalisées avant le confinement des fosses à pâteux dans le nouveau bâtiment. La situation s'est améliorée depuis.

M. le maire de Frontignan ne souhaite pas des données datées de quatre ans, il souhaite des surveillances et des données actualisées annuellement.

Le directeur du site Scori répond que la dernière campagne était plus longue et que le résultat montrait qu'il n'y avait pas d'impact.

L'adjoint au maire de la mairie de Frontignan intervient en expliquant que même s'il n'y avait pas d'impact sur la santé, des impacts humains sont à prendre en considération. La gêne olfactive est une pollution réelle.

La représentante de l'ARS indique qu'une étude de contexte local a été réalisée avec Santé Publique France sur les communes de Sète et Frontignan. Les travaux ont été menés et présentés à Mme la sous-préfète. Une date de réunion est prévue avec Atmo Occitanie au mois de mai 2022. Les modalités de diffusion et de restitution n'ont pas été définies. Les études qui ont été menées sont plutôt rassurantes.

L'adjoint au maire de la mairie de Frontignan attend les résultats impatientement.

M. le maire de Frontignan indique qu'en tant que commune concernée, ils attendent d'avoir des chiffres compréhensibles.

La représentante de l'ARS ajoute qu'il s'agit d'une étude de contexte local, les impacts sur la santé tels que le stress sont difficilement quantifiables.

L'adjoint au maire de la mairie de Frontignan est d'accord.

Le directeur du site Scori présente les projets pour 2022, concernant la sécurité, l'environnement et la modernisation du site.

Le représentant d'Atmo Occitanie présente le suivi des nuisances olfactives autour du bassin de Thau. Il présente dans un premier temps qui est Atmo Occitanie.

Il s'agit une association agréée pour surveiller la qualité de l'air sur la région. C'est une gouvernance partagée en quatre collèges. Ils ont cinq grands axes stratégiques définis : mission d'intérêt général, air climat énergie et santé, impact des activités humaines, innovation observation de demain, informations sensibilisation concertation.

Il indique qu'un observatoire des odeurs a été mis en place sur certaines zones où sont ressenties des nuisances olfactives récurrentes, en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués (industriels, riverains, collectivités). Les données sont recueillies et traitées statistiquement, puis les résultats sont publics.

L'objectif est d'évaluer la gêne olfactive, établir un historique et suivre l'évolution des odeurs, déterminer les sources des odeurs et faciliter le dialogue entre les différents partenaires. En 2021, un changement de dispositif a été mis en place. Ce dernier a permis de gagner en simplicité pour les utilisateurs et en réactivité.

Par la suite, il détaille les ressemblances d'odeurs. Les deux évocations qui sont le plus souvent utilisées pour désigner les odeurs issues de Scori sont le "chou pourri" et les "produits chimiques". Historiquement, la Peyrade est le quartier le plus impacté par ces odeurs. Depuis 2020, une forte baisse du nombre de ces odeurs est à noter.

M. le maire de Frontignan indique qu'il est souvent signalé l'odeur d'œuf pourri correspondant à l'H₂S.

Le représentant d'Atmo Occitanie indique que c'est une odeur qui est ressentie à Frontignan, sur une zone restreinte près des quais Rousseau et Voltaire. Atmo Occitanie mesure le polluant responsable de ces odeurs régulièrement ces dernières années.

M. le maire de Frontignan demande si cette odeur est présente dans le schéma.

Le représentant d'Atmo Occitanie répond qu'elle n'apparaît pas sur les graphiques concernant La Peyrade, car ressentie sur une autre zone. Avant 2021, le nombre de signalement de cette odeur était relativement faible.

M. le maire de Frontignan demande si l'H₂S baisse ou augmente.

Le représentant d'Atmo Occitanie répond que les odeurs varient suivant le vent et la hauteur du canal.

M. le maire de Frontignan espère que la remédiation va permettre de diminuer ces odeurs.

Le représentant d'Atmo Occitanie continue sa présentation, en indiquant une diminution de la part des odeurs déclarées par les nez. Il demande s'il y a des questions.

L'adjoint au maire de la mairie de Frontignan demande plus de précisions sur les signalements d'odeurs. Il précise que de nombreux progrès ont été réalisés de la part de l'entreprise Scori.

Le représentant d'Atmo Occitanie répond qu'il n'y a pas plus d'odeurs.

M. le maire de Frontignan indique qu'en effet cela baisse, mais qu'il faut continuer les efforts. Il ajoute qu'un combat sera mené dans le cadre de la remédiation.

L'adjoint au maire de la mairie de Frontignan confirme que dans le cadre de la remédiation, un suivi spécifique sera porté. Il précise que les odeurs d'H₂S viennent de l'ancienne raffinerie liée à l'entreprise ESSO.

Le représentant du SDIS demande à Mme la Sous-préfète d'intervenir en tant que citoyen de Frontignan.

Mme la Sous-préfète accepte.

Le représentant du SDIS demande si des éléments peuvent être apportés sur l'état de la pollution des poussières.

Le représentant d'Atmo Occitanie répond qu'ils ont des suivis sur la zone portuaire. Les grosses poussières sont mesurées autour du terminal vraquier depuis 1999. Il ajoute que la partie sanitaire n'est pas le cœur de métier d'Atmo Occitanie, ils se calent sur des données de référence. Ils ont reçu une demande pour les poussières observées, rue des péniches, afin de savoir si elles venaient des coques de pétrole, stockés sur le terminal vraquier.

Ces analyses sont très exploratoires et ne pourront pas forcément répondre à la dangerosité car il n'existe pas de seuils.

La représentante de l'ARS indique que les grosses poussières sont éliminées plus facilement. La difficulté réside dans les mesures de l'environnement atmosphérique. Elle ajoute que les données seront présentées lors de la présentation générale de l'étude de contexte local.

Le représentant d'Atmo Occitanie ajoute que les retombées de poussières mesurées sont plus élevées à proximité immédiate du terminal vraquier.

L'adjoint au maire de la mairie de Frontignan indique qu'ils sont censés arroser mais qu'ils le font très peu.

M. le maire de Frontignan ajoute qu'ils ont rencontré le directeur du port. Ces derniers sont sur une décroissance de l'activité et mettent en place des mesures de confinement.

Le représentant du SDIS ajoute que des capteurs peuvent être mis à l'intérieur de l'habitation afin de se rendre compte des poussières.

M. le maire de Frontignan remercie la sous-préfète et le directeur de la DREAL pour l'étude. Il indique que la CSS est un lieu pour en discuter.

Mme la sous-préfète remercie pour la présentation.

5. Action de l'inspection des installations classées

Le représentant de la DREAL effectue le bilan des actions de l'inspection des installations classées. Une visite d'inspection a eu lieu sur le site le 26 août 2021. Le thème de la visite portait sur la situation d'urgence, l'état des stocks et les mesures de maîtrise de risques. Un écart a été relevé.

L'inspection a également participé à l'exercice PPI du 9 décembre 2021.

Le chef de l'UD de la DREAL ajoute que suite à l'accident Lubrizol, une inspection des entreprises en proximité de site SEVESO a été menée.

Mme la Sous-Préfète demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est soulevée.

6. Questions diverses

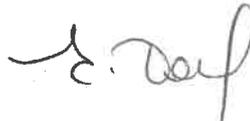
Mme la Sous-Préfète demande s'il y a des questions.

Elle note que les modalités de présentation seront précisées.

L'adjoint au maire de la mairie de Frontignan indique qu'ils sont en permanence en contact avec SCORI.

La séance est levée à 11h53

La Secrétaire Générale Adjointe
Présidente de séance



Emmanuelle DARMON